



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 47173

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la réforme du procès pénal, et en particulier de la phase du jugement. Le rapport de la « mission Magendie » en date du 15 juin 2004 propose de favoriser le respect du principe de la contradiction devant les juridictions correctionnelles et de police. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47173

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2004, page 7501

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)